

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNEE CANTONALE DE LAURENT UGHETTO – CANTON DE GUILHERAND-GRANGES

25 octobre 2018

---

### Visite de la micro-crèche « Copains, copines GB2S »

**La politique autour de la petite enfance est principalement organisée autour du contrat enfance départemental (CED),** qui rassemble les principaux acteurs de ce domaine pour une action concertée et efficace.

Le contrat enfance départemental a été mis en place en 2009. Ce contrat d'objectifs et de cofinancement signé par le Département, la CAF et la MSA représente le cadre d'intervention partagé en matière d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité.

Autour de la commission départementale d'accueil du jeune enfant (CDAJE) et de la commission départementale de soutien à la parentalité (CDSP), ce contrat a permis une profonde structuration du secteur dans un contexte rural.

Fort d'une évaluation très positive avec 14 services d'accueil supplémentaires créés entre 2008 et 2013 et un nombre de places pour jeune enfant ayant évolué de 1 101 à 1 394, le contrat enfance a été renouvelé pour la période 2013-2016.

Ce deuxième contrat s'étant achevé, force est de constater que la CDAJE (commission départementale de l'accueil du jeune enfant) a été particulièrement dynamique en Ardèche. Elle a permis d'engager des réflexions départementales avec l'ensemble des partenaires sur des sujets structurants comme les nouveaux modes de garde (micro-crèches, maisons d'assistants maternels – MAM...) ou encore les besoins des familles ardéchoises.

Fort du bilan et de la qualité de ce partenariat, le Département a décidé de conclure un nouveau contrat enfance départemental pour la période 2017-2020. Cette action concertée et volontariste est axée principalement sur le domaine de la petite enfance et du soutien à la parentalité. Elle a vocation à financer des postes de coordination et d'animation de réseaux.

**La petite enfance fait également l'objet de rencontres entre directions, à l'image du programme « Les bébés aiment les livres ».** Ce programme du Département de l'Ardèche, mis en œuvre par la Bibliothèque départementale, vise à développer les actions autour de la lecture en direction des tout-petits en proposant des services spécifiques et une offre documentaire adaptée aux communes possédant des lieux d'accueil pour la petite enfance.

Ce programme s'articule autour de 2 actions principales :

- **des prêts gratuits d'ouvrages et d'albums** spécifiques, pour les 0-3 ans, déposés par la Bibliothèque départementale dans les bibliothèques municipales et les lieux d'accueil des tout-petits (crèches, relais d'assistantes maternelles, PMI). Des séances d'accueil pour les enfants sont organisées par les bibliothèques, les bénévoles et les professionnels de la petite enfance ;
- **des stages de formation** à la sensibilisation à la lecture pour les bébés sont proposés aux professionnels de la petite enfance et aux bibliothécaires.

---

**Contact :** Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)



**En chiffres :**

130 m<sup>2</sup>

Accueil de 10 enfants de 10 semaines à 6 ans

Ouverture le 27 août 2018

**Visite de l'EHPAD Malgazon de Saint-Péray**

Le Conseil départemental de l'Ardèche a engagé un travail de fond sur le financement et la gestion des EHPAD et de l'aide à domicile sur le département.

En termes de nombre de lits d'EHPAD par habitant, **l'Ardèche se place comme premier département de la Région Auvergne Rhône-Alpes**, avec 66 EHPAD représentant une offre de 177 lits pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus.

Le Département souhaite maintenir cette offre indispensable pour les Ardéchoises et les Ardéchois. Pour cela, il est essentiel que les moyens soient à la hauteur des besoins.

Les EHPAD sont également acteurs et destinataires de la politique départementale autour de la perte d'autonomie.

Le Département de l'Ardèche mène depuis 2015 un large programme en faveur des 60 ans et plus autour de **7 thématiques de prévention de la perte d'autonomie** : l'habitat, la mémoire, la nutrition, l'activité physique, le lien social, l'information et l'accès aux droits. L'Ardèche, avec plus de 93 000 habitants âgés de 60 ans et plus, est particulièrement concerné par cet enjeu.

Le Département et ses partenaires institutionnels, réunis au sein de la Conférence des financeurs, investissent près d'**1M€** pour la mise en place d'actions individuelles et d'ateliers collectifs de prévention. L'évaluation des actions montre qu'**en 2017 plus de 17 000 seniors ardéchois ont bénéficié de ce programme.**

Si l'activité physique fait partie des 7 thématiques de prévention, c'est bien évidemment car la pratique d'une activité physique régulière contribue au maintien en bonne santé de tous, y compris les seniors, qui constituent un public prioritaire sur lequel il est important de développer des activités adaptées.

**Le développement de l'activité physique en direction des seniors permet de répondre à 3 enjeux majeurs :**

- 1- Lutter contre l'inactivité physique permet de gagner des années de vie en bonne santé et de diminuer et prévenir les risques liés aux maladies chroniques ;
- 2- Améliorer la pratique des activités physiques adaptées (APA) pour l'ensemble de la population (jeunes retraités, à domicile et en perte d'autonomie) ;
- 3- Développer le sport comme une composante de développement de la santé globale : physique, morale et psychique.

Pour répondre à ces enjeux, les politiques en faveur du sport et des personnes âgées ont fait converger leurs dispositifs autour de l'organisation de la Journée Jeudiludi, dont la 2<sup>e</sup> édition s'est déroulée le 27 septembre 2018.

**En chiffres :**

L'EHPAD Malgazon, ouvert en 1977 et médicalisé en 2001, dispose à ce jour de :

94 lits d'EHPAD dont 12 lits en cantou ;

1 place d'accueil temporaire.

L'intégralité des places est habilitée à l'aide sociale à l'hébergement.

**Contact :** Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)



[www.ardeche.fr](http://www.ardeche.fr)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette  
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07  
fax : 04 75 66 77 77 - [contact@ardeche.fr](mailto:contact@ardeche.fr)